



Avril 2021

Informier. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

BON PETIT SOLDAT JUSQU'À L'ABSURDITÉ

Une HMI nationale ayant lieu le 8 avril, à 14H30, une demande d'autorisation avait été faite par l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT et FO dans les règles.

La DRFiP44, au prétexte inexact que l'intersyndicale lui aurait annoncé une HMI locale, est revenue sur son accord à 11H47, soit moins de 3h avant la tenue de la réunion sur YouTube.

Il faudrait être meilleur en communication que la DRFiP44 elle-même pour réussir à en aviser tous les agents de Loire-Atlantique en temps et en heure !

De plus, la DRFiP44 indique aux OS qu'elle a pris cette décision suite au message de Mme Seguy (sans préciser qui elle est d'ailleurs) qu'elle affirme joindre à son message ...et qu'elle ne fait pas dans la réalité !

Ça passe les limites de l'acceptable !!!

Tout est mis en œuvre pour empêcher les organisations syndicales d'informer les agents ! De telles méthodes sont scandaleuses. Or, être informé est un droit !

Heureusement la HMI reste accessible en ligne.



DÉCLARATION LIMINAIRE AU GT

« PROMOTIONS INTRA-CATÉGORIELLES »

« FO Finances a sollicité ce groupe de travail depuis de longs mois, dans la perspective de la publication de l'arrêté ministériel concernant les promotions à l'intérieur d'un corps par tableaux d'avancement, concours internes et examens professionnels, le dernier a été convoqué voilà six ans pour un sujet majeur dans la carrière des agents !

Le déroulement de carrière est régulièrement pointé, à juste titre, comme l'une des préoccupations majeures des agents et, en même temps, le sujet sur lequel ils sont le plus mécontents : FO Finances partage ce ressentiment, pour ne pas dire cette colère.

D'ailleurs, pour FO Finances, la nécessité de rouvrir un plan de qualifications pour les promotions par changement de

corps (promotions inter catégorielles) est plus que jamais une nécessité.

FO Finances déplore que le projet présenté ne concerne que l'année 2021, contrairement au plan précédent qui était triennal, ce qui avait l'avantage d'avoir une vision à moyen terme des promotions dans notre ministère.

FO Finances espère que ce GT n'est pas qu'un passage obligé pour Bercy et constituera une véritable base, si ce n'est de négociations, tout au moins d'écoute positive de nos propositions.

Pour les promotions par changements de grade, FO Finances vous rappelle sa revendication : « tout agent ayant les conditions statutaires pour accéder au grade supérieur de son corps doit bénéficier de la promotion ».

FO Finances a bien pris en considération l'annonce de Monsieur Le Maire du 2 février dernier et prend acte de son affranchissement bienvenu à la doctrine de la DGAFP : il a entrouvert une porte, même si cette ouverture est loin de compenser les blocages de carrière des milliers d'agents en attente d'une promotion de grade.

Son annonce de relever d'un point les taux d'accès à certains grades en catégorie C et B est une base de travail pour nos échanges, elle ne peut être un point d'arrivée.

Ex. : si la catégorie C voit le nombre de promotions potentielles progresser de 39%, il faut comparer ce chiffre avec le nombre de promouvables qui augmente lui, de 57%.

Pour relativiser l'annonce ministérielle, rappelons qu'un agent doit attendre en moyenne plus de six ans pour avoir une promotion par changement de grade au sein des catégories C et B et plus de quinze ans au sein de la catégorie A.

FO Finances réaffirme sa volonté de voir toutes les potentialités de promotions offertes par les taux mentionnés dans l'arrêté, réellement pourvues par les différentes directions.

Le bilan présenté dans les documents préparatoires démontre que ces 3 dernières années, 1 778 promotions n'ont pas été réalisées malgré les potentialités offertes par les taux publiés. (...).



Les promotions participent à l'amélioration du pouvoir d'achat, au même titre que la revalorisation de la valeur du point d'indice : il se trouve que depuis plusieurs années, l'une comme l'autre sont quasiment gelées par les gouvernements successifs, une situation à laquelle FO Finances ne peut se résoudre ».